

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DES PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT  
DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES DU QUÉBEC  
TENUE LE 25 MAI 2022 À DRUMMONDVILLE ET  
DIFFUSION PARTIELLE SUR LE FACEBOOK LIVE DES PPAQ**

---

1. L'inscription des participants se tient de 7 h 30 à 8 h 30.

## **2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE DU PLAN CONJOINT**

Le président, M. Serge Beaulieu souhaite la bienvenue à tous les producteurs et productrices acéricoles ainsi qu'aux délégués. Sur motion dûment proposée par M. Roberto Landry, appuyée par M. Michel Côté, il est résolu d'ouvrir l'assemblée du Plan conjoint à 8 h 34.

## **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La directrice générale, Mme Isabelle Lapointe, fait la lecture de l'avis de convocation et sur motion dûment proposée par M. Jonathan Blais, appuyée par M. François Béliveau, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le président présente tous les secrétaires des régions ainsi que tous les membres du conseil d'administration et leur demande de se lever pour que les gens puissent les identifier.

## **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La directrice générale fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur motion dûment proposée par M. Normand Urbain, appuyée par M. Francis Roy, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des producteurs acéricoles visés par le Plan conjoint.

1. Inscription des participants en salle
2. Ouverture de l'assemblée du Plan conjoint
3. Lecture et adoption de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des règles de procédure de l'assemblée
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint du 26 mai 2021
7. Allocution du représentant de l'UPA
8. Message du président des PPAQ
9. Rapport d'activités de la directrice générale
10. Pause
11. Adoption des états financiers des PPAQ
12. Nomination d'un auditeur / vérificateur pour l'année financière 2022-2023
13. Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne

14. Allocution de l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada
15. Pause dîner
16. Retour en salle
17. Programme de paiements anticipés
18. Adoption du règlement modifiant le règlement sur les contributions des producteurs acéricoles du Québec
19. Suivi des résolutions de l'AGA 2020
20. Étude des résolutions 2022
21. Divers
22. Levée de la séance

## **5. ADOPTION DES RÈGLES DE PROCÉDURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président explique que les règles sont les mêmes qu'habituellement. Sur motion dûment proposée par M. Dany Fortier, appuyée par M. François Béliveau, il est résolu à l'unanimité d'en faire une lecture abrégée. La directrice générale en fait une lecture résumée. Ensuite, sur motion dûment proposée par M. Jean-Yves Faucher, appuyée par M. Jean-Paul Tardif, il est résolu à l'unanimité d'adopter les règles de procédures telles que présentées.

## **6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT DU 26 MAI 2021**

La directrice générale fait la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint du 26 mai 2021.

Après lecture, sur motion dûment proposée par M. Richard Godère, appuyée par M. Jonathan Blais, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint du 26 mai 2021.

## **7. ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE L'UPA**

M. Serge Beaulieu invite le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Martin Caron, à venir faire son allocution.

M. Caron s'adresse aux gens en disant qu'il a une pensée pour les gens où la tempête a fait des dommages la fin de semaine dernière.

Dans le cadre de son discours, il parle notamment des sujets suivants :

- ▶ Rencontre le 19 mai dernier pour la politique bioalimentaire et des enjeux, dont l'autonomie et la sécurité alimentaire et la protection de nos terres agricoles et des érables en terres publiques;
- ▶ Plus de 50 % des terres agricoles achetées par des non-producteurs agricoles, ce qui représente une augmentation de 20 % et la défense par l'UPA pour éviter que les terres agricoles deviennent la propriété des grandes entreprises au détriment des producteurs agricoles;

- ▶ Renégociation des budgets (États-Unis et l'Europe supportés davantage);
- ▶ Leur rencontre avec le ministère pour parler du niveau de l'eau, des milieux humides et hydriques, des biens et services économiques ainsi que des espèces menacées;
- ▶ Demande de programme Agri-vert au niveau du fédéral;
- ▶ Environnement et les gaz à effet de serre;
- ▶ Développement et aménagement durable au niveau du Québec;
- ▶ Urgence du ministre Dufour pour la protection du territoire, car ça ne fonctionne pas au niveau des Tables GIRT;
- ▶ La pénurie de main-d'œuvre et du volet immigration et des travailleurs étrangers temporaires (TET);
- ▶ Dossier de la relève agricole et la façon dont on peut les aider en mettant sur pied un programme à cause des actifs et investissements qui coûtent très cher;
- ▶ L'inflation actuelle, les hausses des carburants qui représentent 50 % d'augmentation. Ça enlève 1,5 milliard de dollars au niveau de l'agriculture. Demandes faites aux paliers provincial et fédéral pour demander une aide de soutien du style PCU pour une partie remboursable et une partie non remboursable. Une demande a également été faite au niveau du Programme des paiements anticipés;
- ▶ La taxation foncière et les impacts et des volets pour traiter le dossier qui est supporté par l'UPA;
- ▶ La mobilisation des gens et de la solidarité pour contribuer et se souder les coudes pour les gros enjeux majeurs côté liquidité des entreprises.

Une fois l'allocation terminée s'ensuit une période de questions auxquelles M. Caron répond, notamment sur le dossier des terres publiques, du fardeau fiscal et de la probabilité que le contingent soit éventuellement taxé, la rétribution qu'il faudrait récolter pour être égaux avec les États-Unis, des frais payés par les producteurs sur les carburants chaque année et du coût d'endettement pour les biens et services.

M. Beaulieu remercie M. Martin Caron pour sa présence et son allocution.

## 8. MESSAGE DU PRÉSIDENT DES PPAQ

M. Serge Beaulieu prend la parole et mentionne qu'il est très heureux de voir tout le monde présent.

Il présente ensuite les faits saillants de la dernière année.

- ▶ Il parle de l'année récolte 2021 et du 70 M livres sorties de l'entrepôt et souligne tout le travail fait par les employés pour la gestion de toutes ces ventes et il fait un parallèle avec l'année 2008-2009 où la réserve avait presque été vidée;
- ▶ L'émission de 7 millions d'entailles pour l'augmentation des ventes et des marchés;
- ▶ Les outils mis en place et le système de réserve unique pour une gestion d'exportation mondiale;
- ▶ Le coût de production et l'augmentation dus à l'inflation;
- ▶ 24 millions d'entailles depuis 2008;
- ▶ Croissance de 20 % d'augmentation des ventes;
- ▶ Terres publiques et les négociations ardues avec le ministère qui semblent à sens unique et des hectares nécessaires pour se développer économiquement;

- ▶ La contribution économique apportée par le secteur acéricole au niveau des équipementiers entre autres;
- ▶ Remerciement de tous les administrateurs avec qui il a travaillé dans les 14 dernières années avec qui il a défendu les acériculteurs. Il souligne aussi dévouement et le travail de tous les employés à Longueuil et à Laurierville;
- ▶ Il parle finalement de son départ à la présidence après 14 ans, de ce qu'il aimait à titre de président, les tournées des régions qui le motivaient pour prendre le pouls et aller à la défense des acériculteurs. S'il a été capable d'être président toutes ces années, c'est qu'il avait la tête tranquille et sa famille était derrière lui pour s'occuper de l'entreprise, il les remercie grandement pour leur appui toutes ces années.

M. Beaulieu est applaudi chaleureusement par l'ensemble des gens présents.

## 9. RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, Isabelle Lapointe, s'adresse aux participants en disant qu'elle est fière de prendre le relais à la direction générale et de succéder à Simon Trépanier qui a quitté après 14 ans d'implication. Elle en profite pour le remercier pour son apport à l'acériculture toutes ces années et indique qu'à son tour, elle y mettra tout son cœur pour défendre les intérêts des acériculteurs, entourée et supportée des équipes de travail à Longueuil et à Laurierville.

Elle présente ensuite le rapport des activités et revient notamment sur :

- ▶ Retour sur l'année 2021-2022, 7 millions de nouvelles entailles, 13 300 acériculteurs et 8 000 entreprises;
- ▶ L'émission de contingentement et de la charge de travail colossale;
- ▶ La stratégie nationale de production du bois du MFFP, de l'offensive au chantier Désiré et la venue du ministre Dufour;
- ▶ Nouvel InfoSirop, section jeunesse du site Web, campagne de sensibilisation à l'hameçonnage, la ligne téléphonique dédiée au contingentement et les projets pilotes pour le classement;
- ▶ Classement de sirop d'érable par ACER Division Inspection et la revue de celui-ci pour améliorer les délais et la précision;
- ▶ Production record de sirop d'érable en 2022;
- ▶ Un nouvel entrepôt à venir;
- ▶ Vent de renouveau nous transporte avec un président qui poursuivra la mission de notre belle organisation à la suite de la fin du mandat de Serge Beaulieu, une nouvelle direction générale, de nouveaux aménagements à l'interne et plein de beaux défis qui nous attendent.

Isabelle termine en faisant un hommage et en transmettant ses remerciements à Serge Beaulieu pour le travail accompli ensemble depuis son entrée aux PPAQ il y a sept ans.

Une très belle vidéo des faits saillants de la dernière année est présentée à l'écran.

M. Beaulieu prend la parole et souligne des moments qu'il avait oubliés dans son discours. Il explique son premier mandat de l'époque qui était l'achat de l'entrepôt qui avait été conseillé par le directeur général du temps, Charles-Félix Ross qui est présent dans la salle. Il parle aussi des discussions avec Charles Félix Ross devenu directeur général à l'UPA, de ses intentions d'aller à Québec quelques jours plus tard à l'Assemblée nationale. 1 200 personnes provenant des divers 7 000 entreprises étaient là pour la contestation contre le rapport Gagné. Il précise aussi l'avancement dans les relations de travail avec les acheteurs et des négociations de gré à gré des conventions de mise en marché.

## **10. PAUSE**

Au retour, M. Beaulieu présente l'ensemble des employés et des invités présents.

## **11. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DES PPAQ**

À l'aide d'une présentation PowerPoint, Mme Isabelle Lapointe, directrice générale, présente aux participants les états financiers des PPAQ au 28 février 2022, lesquels ont été vérifiés par la firme comptable Blain Joyal Charbonneau.

Au cours de sa présentation, Mme Lapointe aborde chacun des fonds de l'organisation, à savoir : Plan conjoint, contrôle de la qualité, développement des marchés, gestion des surplus, dommages liquidés et pénalités ainsi que celui de l'agence de vente. Elle présente aussi l'annexe B concernant les services techniques, l'annexe C concernant les frais d'entrepôt, le flux de trésorerie, l'évolution des fonds, le bilan actif et passif ainsi que les notes aux états financiers.

S'ensuit une période de questions en provenance de l'auditoire portant notamment sur le Programme de paiements anticipés, le fonds des dommages liquidés, la campagne de promotion et le bilan, auxquelles Mme Isabelle Lapointe répond.

Sur motion dûment proposée par M. David Hall, appuyée par M. Danny Fortier, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers des Producteurs et productrices acéricoles du Québec pour l'exercice 2021-2022.

## **12. NOMINATION D'UN AUDITEUR/VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023**

Mme Lapointe explique la démarche faite à la suite d'une demande des producteurs de faire un appel d'offres auprès de firmes comptable et indique que les relations d'affaires avec la firme BJC qui est actuellement notre firme de vérification depuis plus de vingt ans sont bonnes.

Elle explique que six firmes ont été approchées et que seulement deux d'entre elles ont répondu à l'appel. Le conseil d'administration a recommandé de continuer de travailler avec la firme BJC.

Sur motion dûment proposée par M. M. Richard Godère, appuyée par Mme Line Girard, il est résolu à l'unanimité de nommer la firme Blain Joyal Charbonneau, comptables agréés, à titre de vérificateurs pour l'année financière 2022-2023.

### 13. PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS

La directrice générale présente sur support électronique PowerPoint les règles de paiements du sirop de l'année courante au niveau des acheteurs pendant la période de classement. Elle explique ensuite le Programme de paiements anticipés pour les producteurs et une méthode de paiement des producteurs qui sera effective et mise en place pour les prochains mois à la suite d'une décision prise par le conseil d'administration.

### 14. ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, M. ANDRÉ LAMONTAGNE

M. Serge Beaulieu annonce que nous accueillons par le biais de la vidéoconférence, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne.

M. Lamontagne salue M. Beaulieu, M. Caron de l'UPA, la directrice générale et mentionne qu'il aurait aimé être présent. Il aborde ensuite les sujets suivants :

- ▶ Il dit que ça va très bien dans l'acériculture avec l'augmentation des entailles et la création d'environ 500 entreprises acéricoles au Québec;
- ▶ Il parle du bon succès de la saison 2022 avec les cabanes à sucre;
- ▶ Dans les deux dernières années 1 450 projets soutenus, il revient également sur les eaux usées;
- ▶ La mise sur pied de la Table Stratégique en acériculture comme moyen de communication de concertation et de collaboration au profit de la filière acéricole. Quand toutes les parties prenantes travaillent entre elles;
- ▶ Un grand défi au niveau des gaz à effet de serre, il a confiance que l'acériculture va continuer à contribuer pour diminuer ces gaz.

Il souligne le travail exceptionnel accompli du président et s'adresse à lui pour lui souhaiter beaucoup de bonheur et lui dire que ça été un plaisir pour lui de travailler en sa collaboration sur divers dossiers.

Après l'allocution du ministre, M. Beaulieu prend la parole et indique qu'il apprécie le comité formé avec le MFFP pour une vision commune pour que l'acériculture se développe sainement pour plusieurs années et que l'acériculture aura besoin de support pour la protéger à long terme.

Une question est posée au ministre concernant la dernière tempête de vent et les dommages causés dans les érabières et si le ministre pourra appuyer les producteurs. Le ministre explique qu'un inventaire sera fait de l'état des lieux et ils verront après comment ils seront en mesure d'aider les producteurs.

### 15. ALLOCUTION DE L'HONORABLE MARIE-CLAUDE BIBEAU, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DU CANADA

M. Beaulieu annonce que nous avons reçu une vidéo de l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada et invite les participants à la visualiser.

Mme Bibeau salue l'ensemble des acériculteurs et les acéricultrices et toute l'équipe de l'association. Elle livre son message en abordant les sujets suivants :

- ▶ La saison record qui dépasse celle de 2020;

- ▶ Elle salue le travail de sept mandats, 14 années de M. Beaulieu à la tête du regroupement, un engagement qui mérite d'être reconnu. Elle se rappelle une rencontre tenue avec lui lors de l'annonce du programme Agri-marketing qui visait à propulser l'érable sur un marché prometteur comme le Japon, le Royaume-Uni et l'Allemagne et le succès est remarquable. Elle le remercie de son leadership rassembleur qui a contribué à une évolution fulgurante sous sa gouverne, le nombre d'entreprises qui a augmenté de 24 %, plus de 20 M entailles attribuées, 200 M\$ en valeur monétaire et une augmentation des exportations de 112 % en volume pour atteindre 19 pays, sans compter la première association à féminiser son nom pour reconnaître l'apport des femmes dans l'industrie.
- ▶ Elle parle de l'innovation incroyable, la consommation énergétique, la diversification des produits de l'érable, les projets de recherche et technologies vertes pour une approche novatrice pour aider les consommateurs soucieux de leur nutrition.

Elle est heureuse finalement d'annoncer que le gouvernement du Canada investi un budget d'un peu plus de 280 000 \$ du programme Agri-science à notre projet Tartinéable.

Elle termine son allocution en souhaitant un bon succès aux producteurs.

## 16. PAUSE DÎNER

La séance est levée pour l'heure du dîner à 11 h 54.

## 17. RETOUR EN SALLE

Le retour en salle a lieu à 13 h 16 pour la poursuite de l'assemblée.

## 18. ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES CONTRIBUTIONS DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES DU QUÉBEC

Le président fait une mise en contexte et explique une proposition de modification du Règlement sur les contributions des producteurs acéricoles du Québec. La directrice générale fait la lecture de la demande de modification.

Sur motion dûment proposée par M. Richard Godère, appuyée par M. Francis Lessard, la résolution est mise à l'étude.

chapitre M-35.1, r. 9.2

**Règlement sur les contributions des producteurs acéricoles du Québec**

**Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche**

(chapitre M-35.1, a. 123).

### CHAPITRE I

### CONTRIBUTIONS



1. Le producteur assujéti au Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec ([chapitre M-35.1, r. 19](#)) doit payer aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec les contributions suivantes:

1° 0,025 0,03 \$ par livre de sirop d'érable mis en marché pour payer les dépenses relatives à l'application du Plan conjoint. Lorsque les sommes accumulées dans le fond du plan conjoint

excèdent 3 500 000 \$, le montant excédentaire au 3 500 000 \$ au 28 février de chaque année est versé au fonds de développement des marchés;

2° 0,0075 \$ par livre de sirop d'érable mis en marché pour payer les frais relatifs au contrôle de la qualité du sirop d'érable conformément au Règlement des producteurs acéricoles sur les normes de qualité et le classement ([chapitre M-35.1, r. 18](#));

3° ~~0,0675~~ 0.0625 \$ par livre de sirop d'érable mis en marché pour payer les frais relatifs au développement des marchés;

4° 0,04 \$ par livre de sirop d'érable mis en marché pour payer les frais d'application du Règlement sur le Fonds des producteurs acéricoles pour la gestion des surplus de production ([chapitre M-35.1, r. 17](#)).

Décision 10446, a. 1; Décision 11189, a. 1; Décision 11874, a. 1.



1.1. Malgré le paragraphe 3 de l'article 1, le producteur paie, pour les premiers 15 000 livres de sirop d'érable mis en marché par année de commercialisation et qui n'est pas visé par le Règlement sur l'agence de vente des producteurs acéricoles et sur le surplus du produit visé ([chapitre M-35.1, r. 7](#)), ~~0,0375~~ 0,0325 \$ par livre de sirop d'érable.

Décision 11454, a. 1.

## CHAPITRE II

### MODALITÉS DE PERCEPTION ET DE RETENUE



2. Les contributions sont déduites des versements faits aux producteurs conformément au Règlement sur l'agence de vente des producteurs acéricoles ([chapitre M-35.1, r. 7](#)).

Décision 10446, a. 2.



3. Les producteurs doivent payer les contributions visées à l'article 1 au plus tard à la fin de l'année de commercialisation pendant laquelle le produit visé a été mis en marché.

Décision 10446, a. 3.



4. Toute contribution impayée à échéance porte intérêt au taux de 1.5% par mois de retard (18% par année).

Décision 10446, a. 4.



5. Ce règlement remplace le Règlement des producteurs acéricoles sur la contribution pour l'application du plan conjoint ([chapitre M-35.1, r. 10](#)), le Règlement imposant aux producteurs acéricoles une contribution spéciale pour fin de développement des marchés ([chapitre M-35.1, r. 12](#)), le Règlement imposant aux producteurs acéricoles une contribution spéciale pour fin de contrôle de la qualité ([chapitre M-35.1, r. 11](#)) et le Règlement des producteurs acéricoles sur la contribution spéciale pour l'établissement d'un fonds pour la gestion des surplus de production ([chapitre M-35.1, r. 13](#)).

Décision 10446, a. 5.

Le vote est ensuite demandé sur la résolution et elle est adoptée à l'unanimité.

## 19. SUIVI DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES À L'AGA DU 12 NOVEMBRE 2020

La directrice générale fait le suivi des résolutions de l'assemblée générale annuelle du 12 novembre 2020 suivant :



## Contour GPS obligatoire

La date limite pour recevoir les plans et contours GPS a été fixée au 1<sup>er</sup> février 2025 dans le nouveau règlement sur le contingent. Le futur règlement prévoit également que les plans sont valides pour dix ans.

## Classement du sirop d'érable

- ▶ Depuis octobre 2020, dix (10) rencontres du comité classement ont eu lieu pour établir les bases de la réforme du système. Les résultats de la réflexion sont partagés avec le Conseil de l'industrie de l'érable (CIE) et le Centre ACER pour permettre l'évolution des méthodes de travail;
- ▶ Le projet d'évaluation de la cohérence du classement des sirops de quinze producteurs au Bas-Saint-Laurent en 2020 n'a pas connu la participation escomptée (5-6 ont participé sur les 15 visés au départ);
- ▶ Les taux anormalement élevés de renversement des quelque 16 000 décisions du panel de révision de classement en 2020 ont été analysés par le Centre ACER et les attentes des PPAQ pour le futur ont été exprimées. Les résultats pour les 1 800 demandes « manuelles » de 2021 sont semblables, mais comme il s'agit de sirops contestés par les producteurs et non dirigés automatiquement en révision comme en 2020, ceci s'avère plus normal et acceptable;
- ▶ Des ajustements des niveaux d'évaluation de la typicité des sirops au SpectrAcer<sup>MC</sup> ont été réalisés par le Centre ACER afin d'obtenir moins de faux positifs au VR5 (moins de renversement de résultat en révision) lors de la saison de classement 2021;
- ▶ Un projet de développement d'un nouvel algorithme de détection automatique de sirop est en cours avec l'Université de Montréal;
- ▶ De son côté, le Centre ACER travaille actuellement lui aussi à développer un nouvel algorithme avec un nouvel appareil : un lecteur multiplaques. Ce dernier pourrait éventuellement remplacer le SpectrAcer<sup>MC</sup>;
- ▶ Le test colorimétrique sur la sève, développé par l'Université de Montréal, sera disponible auprès des producteurs intéressés dès la récolte 2022 : une entente de distribution et de support technique est en élaboration avec le Centre ACER à cet effet;
- ▶ Rencontres tenues avec le nouvel exécutif du Centre ACER à l'été 2021. Partage des attentes des PPAQ concernant le classement, la qualité et le coût du service;
- ▶ Engagement d'une nouvelle directrice au Centre ACER en 2020 et d'un nouveau directeur des opérations chez ACER Division Inspection (ADI) en 2021;
- ▶ Le contrat avec le Centre ACER se termine en février 2022. Des discussions sont en cours pour la suite des choses.

## Changement de nom des PPAQ

Les textes de règlement ont été modifiés.

## 20. DIVERS

Quelques questions sont posées à propos de la négociation de la prochaine convention de mise en marché et des dossiers d'attribution de contingent. Des félicitations sont aussi faites sur la nouvelle version de l'InfoSirop magazine.

## 21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur motion dûment proposée par M. Normand Urbain, appuyée par M. Raynald Désorcy, il est résolu à l'unanimité de lever la séance de l'assemblée générale annuelle 2022 des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec à 13 h 40.

---

*Serge Beaulieu, président  
Producteurs et productrices acéricoles  
du Québec*

---

*Isabelle Lapointe, directrice générale  
Producteurs et productrices acéricoles du  
Québec*

PROJET

## SECRÉTAIRES DES SYNDICATS RÉGIONAUX DES ACÉRICULTEURS

- ▶ M. Xavier Lacoste, Syndicat des producteurs acéricoles de Lanaudière
- ▶ Mme Lynda Deschênes, Syndicat des producteurs acéricoles de la Côte-du-Sud et des Appalaches — Beauce — Lotbinière
- ▶ Mme Josée Tardif, Syndicat des producteurs acéricoles de la Mauricie
- ▶ Mme Stéphanie Desrosiers, Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Québec–Rive-Nord
- ▶ M. Jean Dumont, Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Saint-Hyacinthe et de Montérégie-Ouest
- ▶ Mme Suzanne Laplante, Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides
- ▶ Mme Mylène Gagnon, Syndicat des producteurs du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
- ▶ M. Ghislain Leblond, Syndicat des producteurs acéricoles du Centre-du-Québec
- ▶ M. Alain Roy, Syndicat des acériculteurs de la Beauce
- ▶ M. François Roberge, Syndicat des producteurs acéricoles de l'Estrie

## DÉLÉGUÉS À L'AGA 2022

1- BEAUDOIN, Daniel	ABL	58- GOULET, Luc	Côte-du-Sud
2- BEAUREGARD, Gaétan	Montérégie-Est	59- GOULET, Pierrot	Côte-du-Sud
3- BÉLIVEAU, François	Montérégie-Ouest	60- GOSSELIN, Ronald	Beauce
4- BENOIT, Yannick	Montérégie-Ouest	61- GRATON, Éric	Centre-du-Québec
5- BLAIS, Jonathan	Estrie	62- GUAY, Martin	Côte-du-Sud
6- BLAIS, Rémy	Estrie	63- HALL, David	Montérégie-Est
7- BLAIS, Simon	Estrie	64- HOUDE, Sylvain	Québec/Rive-Nord
8- BLANCHET, Claude	ABL	65- JETTÉ, Judith	Outaouais-Laurentides
9- BOILARD, Dany	Côte-du-Sud	66- JOLIN, Pierrot	Estrie
10- BOILARD, Patrick	ABL	67- LACASSE, Julie	Outaouais-Laurentides
11- BOLDUC, Fernand	Beauce	68- LAGACÉ, Nancy	BSL - Gaspésie
12- BOLDUC, Lucie	ABL	69- LANDRY, Roberto	BSL - Gaspésie
13- BOLDUC, Rémi	Beauce	70- LARRIVÉE, Joël	Estrie
14- BOLDUC, Valère	Beauce	71- LAUZIÈRE, Roger	Centre-du-Québec
15- BOUCHER, Tomy	Côte-du-Sud	72- LEBLOND, Jérôme	Côte-du-Sud
16- BOURDEAU, Jacques	Montérégie-Ouest	73- LECLERC, Lucie	ABL
17- BOUTIN, Régis	Beauce	74- LEFEBVRE, Maxime	Montérégie-Ouest
18- BOUTIN, Vincent	ABL	75- LEMIEUX, Martial	Estrie
19- BREAU, Guy	Lanaudière	76- LESSARD, Francis	ABL
20- BRETON, Martial	Côte-du-Sud	77- LEVASSEUR, Wesley	BSL - Gaspésie
21- BRONSARD, Claude	Mauricie	78- LUSSIER, Langis	Montérégie-Ouest
22- BRYSON, Alan	Lanaudière	79- MAHEUX, Michel	Beauce
23- CADORETTE, Steve	ABL	80- MAHEUX, Rémi	Beauce
24- CAMPEAU, André	Estrie	81- MAILLÉ, Alain	Lanaudière
25- CARON, Maxime	Côte-du-Sud	82- MALO, Jean	Côte-du-Sud
26- CHAMPAGNE, Francis	Beauce	83- MARCOUILLER, Bobby	Mauricie
27- CHAMPAGNE, Renaud	Beauce	84- MATHIEU, Francis	Estrie
28- CHOUINARD, Luc	Côte-du-Sud	85- MORIN, Evan	ABL
29- CORMIER, Pierre	Montérégie-Est	86- MORISSETTE, Marcel	Beauce
30- CÔTÉ, Michel	ABL	87- OUELLET, René	BSL - Gaspésie
31- COURCHESNE, Armand	Centre-du-Québec	88- PATRY, Jean	Beauce
32- DAME, Guillaume	Estrie	89- PELLETIER, Stéphane	Côte-du-Sud
33- DESCHÊNES, Stéphane	BSL - Gaspésie	90- PHILIPPON, Rémi	Estrie
34- DESCHÊNES, Vital	Lanaudière	91- PILETTE, Martin	Lanaudière
35- DESORCY, Raynald	Montérégie-Est	92- PLOURDE, Justin	BSL - Gaspésie
36- DION, Cathy	ABL	93- POULIOT, André	Centre-du-Québec
37- DOUVILLE, Karine	Québec/Rive-Nord	94- POULIOT, Serge	Centre-du-Québec
38- DUBÉ, Normand	Côte-du-Sud	95- QUINTAL, Benoît	Centre-du-Québec
39- DUBOIS, Réal	Montérégie-Est	96- ROSE, Simon	BSL - Gaspésie
40- DUPUIS, Laurie	Centre-du-Québec	97- ROUSSEL, Pierre-Luc	BSL - Gaspésie
41- FAUCHER, Jean-Yves	ABL	98- ROY, Fabien	Beauce
42- FECTEAU, Claude	BSL - Gaspésie	99- ROY, Francis	Beauce
43- FLEURANT, Claude	Montérégie-Est	100- SÉNÉCHAL, Gino	BSL - Gaspésie
44- FLUET, Guy	Beauce	101- TARDIF, Jean-Paul	ABL
45- FOISY, Normand	Outaouais-Laurentides	102- THÉROUX, Yves	Estrie
46- FONTAINE, Pierre	Montérégie-Est	103- THERRIEN, Stéphane	ABL
47- FORTIER, Dany	Centre-du-Québec	104- THERRIEN, Steve	Estrie
48- FORTIER, Jocelyn	ABL	105- THIBAUT, Sylvain	Centre-du-Québec
49- FRÉCHETTE, Gilles	Estrie	106- TOUCHETTE, Jean-François	Montérégie-Ouest
50- GAGNÉ, Marcel	ABL	107- TOUPIN, Mathieu	Mauricie
51- GAGNÉ, Michaël	ABL	108- TOUSIGNANT, François	Centre-du-Québec
52- GAGNÉ, René	ABL	109- URBAIN, Normand	Lanaudière
53- GAUTHIER, Alain	Québec/Rive-Nord	110- VILLEUX, Stéphane	Beauce
54- GERMAIN, Monique	Québec/Rive-Nord	111- VIGER, Stéphanie	Estrie
55- GIRARD, Lyne	Estrie	112- VIGNEAULT, Luc	Centre-du-Québec
56- GODBOUT, Annik	Côte-du-Sud	113- VIGNEAULT, Maurice	Centre-du-Québec
57- GODÈRE, Richard	Montérégie-Est		

## PARTICIPANTS ET INVITÉS

Alain Gingras	Gabriel Dubois	Luc Farley	Pierrette Jutras
Alain Guillemette	Geneviève Clermont	Marco Sénéchal	Réjeanne Alain
Alex Beaudoin	Geneviève Martineau	Marc Gagnon	Richard Girard
André Blais	Gérald Garand	Mario Lefebvre	Roch Beaulieu
Annick Gosselin	Guillaume Provost	Mario Rodrigue	Roger Carrier
Antoine Lemieux	Guylaine Guay	Martin Caron	Roger Leblanc
Antonio Nappi	Harvey Stevens	Martin Ménard	Samuel Tremblay
Bernard Hodge	Hélène Bouffard	Mathieu Audy	Sara-Ève Guérard
Billy Chantal	Hubert Cordeau	Mathieu Oigny	Serge Beaulieu
Brigitte Dumont	Hugo Bourassa	Mathieu Turcotte	Serge Rodrigue
Camille Perron	Isabelle Lachance	Michel Bastarache	Simon Forest
Carl Bélanger	Isabelle Lapointe	Michel Bélanger	Simon Métayer
Caroline Cyr	Jacques Tremblay	Maxime Fortier	Simon Doré-Ouellet
Charles-Félix Ross	Jean Bourque	Michel Brouillette	Stefan Edberg Finisse
Christian St-Jacques	Jean Dumont	Michel Chantal	Stéphane Fortier
Claude Hammond	Jeannot Beaulieu	Michel Couture	Stéphane Tardif
Daniel Ouimet	Jean-François Gosselin	Michel Laplante	Stevens Lemelin
Danielle Cournoyer	Jean Cournoyer	Michel Laliberté	Sylvain Cormier
Danielle Métras	Jean-B. Lauzière	Michel Labbé	Sylvain Bernier
Dany Perron	Jean-Marie Chabot	Mylène Denicolai	Sylvain Lalli
David Marino	Jean-Marc Lavoie	Nadine Beloin	Sylvie Dumont
Denis Daviau	Jean-Noël Plourde	Nancy Lebel	Thierry Gingras
Denis Williams	Joël Vaudeville	Olivier Bonneau	Valérie Dionne-Thibodeau
Erik Lafontaine	Jonathan Bernier	Pascale Grothé	Vincent Poisson
Fanny Lindsay-Fortin	Julie-Anne Guidi	Philippe Leduc	Weena Beaulieu
France Bourelle	Kevin Gauthier	Pierre Dufour	Yannick Lambert
François Fontaine	Laurent Cloutier	Pierre-Etienne Parent	Yvon Gravel
François Richard	Louis Coallier	Pierre-Maurice Gagnon	
François Sylvestre	Louise Gagnon	Pierre Rhéaume	

Quelque 100 participants étaient également présents en mode virtuel